

Meyrin-Genève

Autor(en): **Bergler, J.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **39-40 (1967)**

Heft 8

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Meyrin-Genève

par J.-F. Bergier

15

A Meyrin, dans la banlieue genevoise, la première cité satellite de Suisse est habitée depuis 1961. Elle compte en 1966 quelque 8000 habitants. En 1964-1965, un groupe d'étudiants de l'Université de Genève y a mené une enquête afin de connaître la composition démographique et sociale de la population, sa mobilité, ses besoins, etc. L'enquête a révélé une forte proportion de jeunes ménages avec enfants en bas âge, la plupart d'immigration récente dans le canton; les étrangers en représentent plus de la moitié et le français est presque minoritaire. La mobilité de la population est très grande, mais tient davantage à l'évolution des situations professionnelles qu'à l'insatisfaction des habitants. Ceux-ci forment un groupe social remarquablement homogène, à un niveau élevé.

L'expérience d'une association d'habitants a montré que la solidarité du groupe est fonction de la responsabilité qui lui est donnée dans l'organisation de son existence collective. Face aux pouvoirs communal, cantonal et immobilier, les habitants d'une cité ont peine à prendre conscience de leurs besoins et à les faire valoir. Il devrait être tenu compte, à l'avenir, d'une telle expérience en confiant aux habitants de grands ensembles en cours d'équipement des responsabilités beaucoup plus larges afin d'assurer, avec une plus grande cohésion, une vie sociale plus harmonieuse.

Structure et participation

Le propos de ce bref essai est fondé sur une double expérience. Celle d'une analyse sociologique de la «cité satellite» de Meyrin réalisée sous ma direction par un groupe d'étudiants de l'Université de Genève, auxquels je tiens à rendre hommage pour le zèle et la conscience qu'ils ont apportés à cette étude¹. Mais aussi l'expérience personnelle, et forcément subjective, que m'a permise le fait d'habiter cette cité depuis quatre ans et d'avoir participé activement au lancement d'une association d'habitants: j'ai pu prendre ainsi de nombreux contacts et vivre de très près les problèmes de la participation des habitants.

Cette double expérience indique d'emblée la portée possible comme les limites des quelques hypothèses et suggestions que je serai amené à proposer ici. Elle justifie en outre l'articulation de cet essai: je donnerai d'abord quelques informations, nécessairement sommaires, sur la cité de Meyrin, en insistant sur ce que son

cas peut avoir d'original par rapport à d'autres grands ensembles; je poserai ensuite le problème de la participation des habitants et du rôle qu'ils peuvent jouer dans leur cité – rôle que je crois positif pourvu que certaines conditions soient remplies.

I. Présentation de la cité de Meyrin

Situation du problème

Pour que cette présentation ait quelque signification, elle doit tenir compte de deux ordres de réalités. Il s'agit d'une part de situer cette cité dans le temps et dans l'espace et d'indiquer la structure de sa population dans ses composantes à la fois statiques (répartition par âge, origine, langue, profession, etc.) et dynamiques (mobilité de la population); d'autre part, d'analyser les rapports que la population de cette cité entretient – ou n'entretient pas – avec le village préexistant de Meyrin, ainsi qu'avec les autorités politiques (communales ou cantonales), administratives (services publics) et immobilières (régies d'immeubles).

La cité de Meyrin est due à l'initiative privée. Elle constitue une vaste opération immobilière dans laquelle ont été investis des capitaux étrangers aussi bien que suisses. L'opération, en même temps qu'elle devait apporter une solution partielle à la crise du logement sévissant à Genève, devait donc être rentable.

L'idée des constructeurs, en mettant en chantier un aussi vaste ensemble – le premier de cette importance à Genève et même en Suisse – était de réduire les frais généraux et par conséquent le coût de la construction, ce qui permettait de mettre sur le marché des logements à loyer raisonnable (proportionnellement) tout en assurant le rendement des capitaux. L'Etat n'a été intéressé au projet que pour participer, avec la commune de Meyrin, à la mise en place des structures de base. Un projet de cité annexe en habitations à loyers modérés (HLM) a été mis sur pied par une association privée confessionnelle à but non lucratif, mais sa réalisation, retardée par les mesures visant à freiner l'expansion, n'a pas commencé.

La cité satellite fait partie de la commune de Meyrin, contiguë à la frontière française (qui passe à quelques centaines de mètres de la cité); la même commune comprend encore, outre l'ancien village de Meyrin, le hameau rural de Mategnin, l'agglomération de Cointrin avec l'aéroport intercontinental de Genève, le Centre européen de recherches nucléaires (CERN), et une zone industrielle le long de la voie ferrée Genève-Bellegarde–

¹ Voir la bibliographie en fin d'article.

L'auteur tient à préciser qu'il n'est pas lui-même sociologue, mais historien des réalités économiques et sociales.

Lyon ou Paris. La distance de la cité au centre de Genève n'est que de 6 km. à vol d'oiseau. Ajoutons que la proximité de l'aéroport est source de bruits, d'intensité d'ailleurs très variable. L'enquête de mes étudiants sur un échantillon de la population a montré que le 49% de celle-ci s'en déclare incommodée. Mais il semble bien que beaucoup de gens aient été retenus de venir habiter la cité à cause de cela.

Les premiers habitants se sont installés à la cité dès les derniers mois de 1961; les arrivées massives ont eu lieu dès 1962, au fur et à mesure de l'achèvement des immeubles. Le projet initial (20 000-25 000 habitants) est loin d'être réalisé à l'heure actuelle, mais la construction s'est très fortement ralentie depuis deux ans environ, d'une part à cause des mesures fédérales, d'autre part parce que d'autres cités ont été mises en chantier dans la région genevoise, ce qui a diminué l'intérêt porté à Meyrin; la demande de logements est aussi moins forte. Notons, en passant, l'incidence de ce ralentissement sur l'activité du centre commercial de la cité, prévu pour satisfaire les besoins d'une population beaucoup plus nombreuse. La population actuelle de la cité est de 8000 habitants environ.

Structure de la population

Nul ne s'étonnera que la cité soit habitée en très grande majorité par de jeunes ménages avec des enfants en bas âge. La pyramide des âges à Meyrin est tout à fait signifi-

cative, classique en somme pour un ensemble de ce genre (fig. 1): nous ne nous y arrêterons pas.

La répartition des habitants selon leur lieu d'origine est en revanche singulière et mérite l'attention, car elle constitue probablement un fait unique. Les pourcentages qui suivent ne correspondent pas à l'ensemble de la population, mais à un très large échantillon de 1868 personnes, recensées au 30 avril 1964. On doit admettre (des recoupements l'ont prouvé) que cet échantillon est représentatif de l'ensemble, et que la moitié de la population depuis deux ans n'a guère affecté cette répartition. (Voir Fig. 1.) Les statistiques démographiques suisses font toujours la distinction entre habitants originaires du canton, Confédérés, étrangers. Dans le canton de Genève (juin 1965) et à Meyrin, la répartition des trois catégories est la suivante:

	Canton de Genève	Cité de Meyrin
Genevois	28,8%	10,9%
Confédérés	39 %	35 %
Etrangers	32,2%	52,2%
Sans indication	-	1,9%

On voit tout de suite (fig. 2) la très faible proportion des Genevois; cette infériorité tient à un état de fait: l'accroissement très rapide de la population du canton est dû sur-

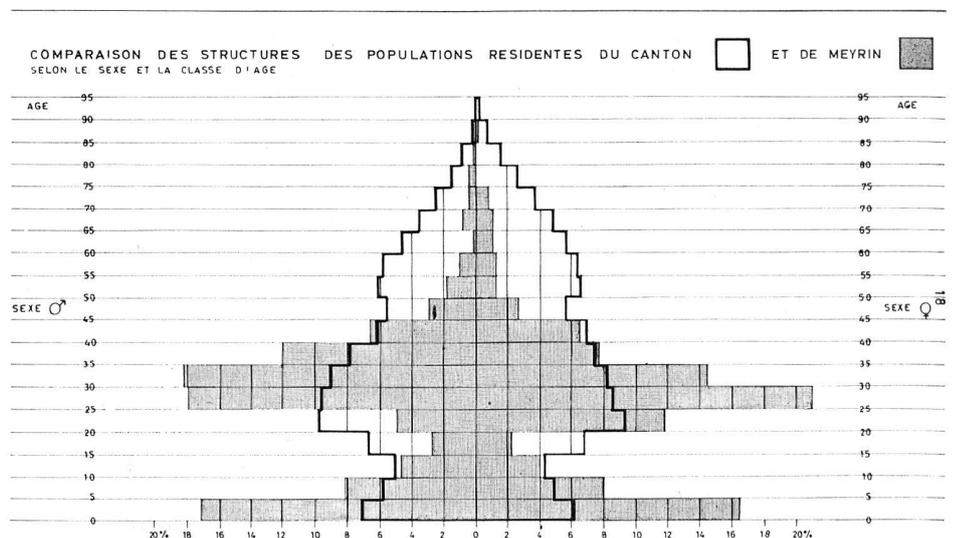


Figure 1 Source: Brillon et Augsburg (1965).

tout à l'immigration en provenance d'autres cantons ou de l'étranger; et à un facteur psychologique: les Genevois tiennent à habiter, autant que possible, les quartiers de la ville ou les villages traditionnels. Les ensembles périphériques nouveaux absorbent dans une proportion de près de 90% les nouveaux venus à Genève ou les éléments encore peu assimilés au canton.

La proportion des Confédérés correspond en revanche assez bien à la situation d'ensemble. La ventilation par cantons d'origine accuse une très forte prédominance de Bernois (22,9%) et des Vaudois (22,6%), suivis d'assez loin par Fribourg (9,3%), Zurich (6,7%), Neuchâtel (6,4%), Valais (6%), etc.

Plus originale, assurément, est la proportion des étrangers et leur ventilation. Ils représentent plus de la moitié

Lieu d'origine 100% = total de l'échantillon: 1868 personnes.

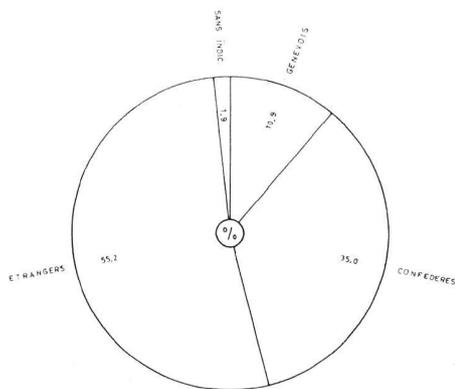


Figure 2 Source: Brillon et Augsburger (1965).

de la population. Cela s'explique assez bien dans le contexte genevois par la présence des organisations internationales et des sièges européens de plusieurs grandes sociétés américaines, outre – comme dans toute la Suisse – de nombreux travailleurs italiens ou espagnols. Toutefois, la place des étrangers est sensiblement plus forte à Meyrin que dans l'ensemble du canton; la proximité du CERN y est pour beaucoup; mais aussi le fait déjà relevé que Meyrin, à mesure de la disponibilité des logements offerts, a drainé une grande partie de la population immigrante.

La ventilation par pays d'origine (fig. 3) n'est pas moins intéressante, car elle montre clairement comment les

Origine des étrangers 100% = 975 étrangers.

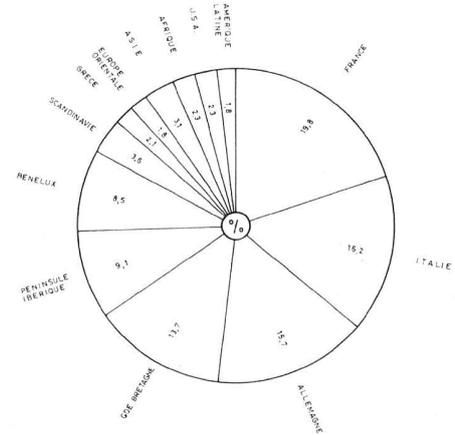


Figure 3 Source: Brillon et Augsburger (1965).

fonctions internationales de Genève ont affecté le peuplement de la cité de Meyrin plus que tout autre facteur. Le prix relativement élevé des loyers a écarté les travailleurs étrangers (à l'exception, naturellement, des domestiques, et de quelques appartements loués en commun par plusieurs travailleurs). Que la France se place en tête (avec presque 20% de la population étrangère) peut surprendre au premier abord; mais on sait que le nombre des Français à Genève a toujours été élevé; beaucoup d'entre eux travaillent au CERN; enfin, la proximité de la frontière et du bourg de Ferney-Voltaire (2 km.) avec ses écoles françaises, a certainement constitué un facteur important dans le choix de leur résidence. Les Italiens (16,2%), pour la plupart fonctionnaires ou cadres moyens et supérieurs, et les Allemands (15,7%) soulignent le fait que les trois grands pays limitrophes de la Suisse représentent plus de la moitié de la population étrangère de Meyrin². Les Britanniques sont presque aussi nombreux (13,7%); les Espagnols n'occupent en revanche qu'une place modeste, ce qui confirme notre observation sur les travailleurs étrangers. Une source d'étonnement: la très faible part des USA (2,3%); sans doute faut-il l'expliquer par le fait que les citoyens américains résidant à Genève

² Un recensement opéré sur un autre échantillon, par ménages, a donné des résultats légèrement différents: l'Allemagne (17,6%) vient en tête; la France et l'Italie suivent de près, et à égalité (16,4%). Ces écarts entre les deux opérations n'affectent pas l'explication que nous proposons ici.

appartiennent à une catégorie de revenus qui leur permet de vivre dans des villas plutôt qu'en appartement. Tout ce qui vient d'être dit rend compte d'un fait assez exceptionnel: en plein pays de langue française, nous nous trouvons devant une population où le français est minoritaire (fig. 4). S'il reste la langue la plus parlée, il ne l'est cependant que par 46,8% des individus; exception faite des zones de stationnement militaire internationales, le fait est sans doute unique en Europe. Dans cette rapide analyse structurelle de la population de Meyrin, un dernier élément mérite d'être pris en considération: la situation professionnelle des habitants, à quoi

environ un quart pour le canton). De sorte que la population meyrinoise dans son ensemble révèle une qualité très homogène et se situe à un niveau très élevé. Cette homogénéité peut compenser les diversités d'origine, de langues, de religions et faciliter dans une certaine mesure l'intégration des individus dans leur milieu résidentiel³. Les remarques qui viennent d'être proposées sur la situation professionnelle des habitants de la cité sont complétées, et largement confirmées par la répartition des lieux de travail des chefs de ménage (fig. 6). On voit qu'un tiers de ceux-ci ont leur emploi à proximité immédiate (sur le territoire même de la commune), soit au CERN (24,2%),

Langue maternelle 100% = 1868 habitants.

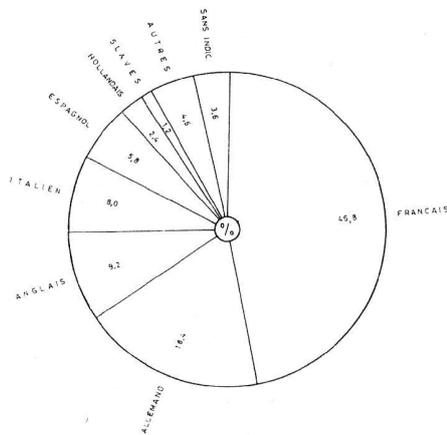


Figure 4 Brillon et Augsburger (1965).

correspond à peu près la catégorie des revenus. La figure 5 n'est pas parfaite, en ce sens que la ventilation qu'elle propose est incomplète. La rubrique «fonctionnaires internationaux» comprend abusivement le personnel supérieur des firmes étrangères; en revanche le personnel du CERN (environ 25%; cf. fig. 6) est réparti dans plusieurs rubriques. Ce qui saute aux yeux, c'est la supériorité très nette des cadres: fonctionnaires internationaux (20%, contre 1% pour l'ensemble du canton), directeurs (2,9% contre 1,6%), techniciens supérieurs (8,2% contre 1,1%; le CERN explique la différence), etc. Au total les deux tiers au moins de la population de Meyrin appartiennent aux cadres (contre

Situation professionnelle 100% = 897 personnes actives = 47,8% des 1868 habitants interrogés.

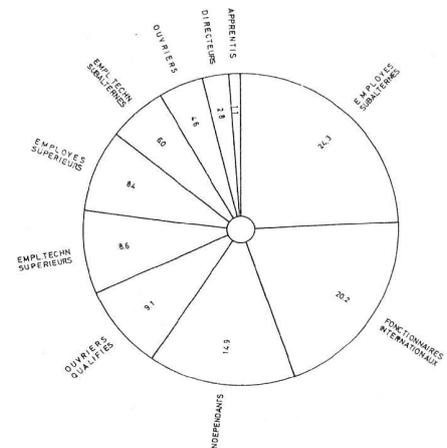


Figure 5 Source: Brillon et Augsburger (1965).

soit à l'aéroport ou dans d'autres entreprises locales. Quant à la ville de Genève, elle absorbe chaque jour ouvrable la moitié de la population «active», la part de la rive droite étant constituée presque exclusivement par les organisations internationales qui, presque toutes, y ont leur siège. Cela pose un problème de transport et surtout d'équipement routier pour la liaison Meyrin-Genève, qui reste médiocre. L'unique ligne d'autobus suffit apparemment à couvrir les besoins, puisque le 3% seulement de la population active y recourt pour gagner son lieu de travail, alors que le 87% utilise un moyen de transport privé. ³ A ce point de vue, la réalisation à Meyrin d'un sous-ensemble HLM me paraît une initiative fâcheuse.

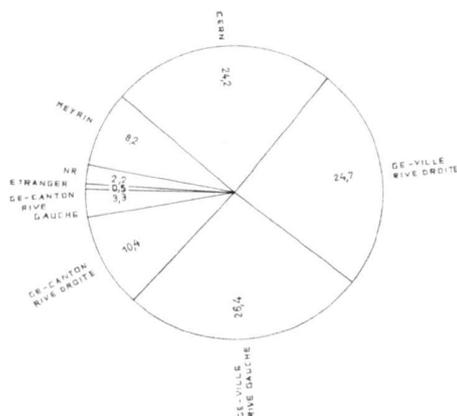


Figure 6 Source: Castiglione, etc. (1966).

vérifie, en somme, un haut niveau de revenus correspondant à la situation professionnelle élevée que nous constatons tout à l'heure.

Mobilité de la population

Il est évident que la mobilité de la population de Meyrin est très grande. Elle tient à plusieurs facteurs, certains propres aux grands ensembles en général, d'autres propres à la situation particulière de Meyrin. Je n'ai pas la place ici d'insister longuement sur ce point important, qu'un groupe de mes étudiants a analysé en détail. Il faut souligner tout d'abord qu'une grande partie de la population étrangère – dont nous avons vu l'importance – ne s'établit à Genève que pour une durée limitée; les départs sont donc fréquents, qui ne mettent en cause ni Genève, ni le grand ensemble. Dans le même ordre d'idée, beaucoup de jeunes chefs de ménage, qui sont l'immense majorité, n'ont pas encore une situation professionnelle définitive, surtout dans notre société actuelle où les changements de profession sont de plus en plus nombreux. Un nouvel emploi, l'occasion d'un stage hors de Genève peut donc entraîner leur départ. D'autre part, le niveau relativement élevé des situations professionnelles atteint par des personnes jeunes permet des promotions dans la hiérarchie des revenus qui incitent leurs bénéficiaires à quitter leur appartement pour une villa.

Dans ces conditions, il est assez difficile de déterminer la part proportionnelle des autres motivations. On met souvent en cause la «pathologie» des grands ensembles. Bien que les motifs divers d'insatisfaction des habitants soient assez nombreux (l'enquête de mes étudiants l'a montré), ils ne semblent pas être très puissants (les principaux sont le bruit dans les immeubles, celui des avions et l'éloignement). Ils sont en général compensés par les avantages (qualité et agrément des logements, loyers raisonnables, larges espaces verts, équipements collectifs suffisants). D'autre part, la difficulté de trouver dans la région genevoise un logement meilleur retient le plus souvent les plus insatisfaits. En définitive, la principale cause de départ (en dehors de celles qui ont été évoquées plus haut) reste l'agrandissement des familles, qui les contraignent à chercher un logement plus spacieux.

Le «taux de migration» de Meyrin (calculé pour l'ensemble de la commune; mais il est évident que la cité y a la plus forte part) est élevé; il était de 40,26% en 1964, dont 21,11% représentent les migrations hors du canton et correspondent aux premières causes indiquées; et dont 19,15% représentent les migrations à l'intérieur du canton et correspondent aux dernières causes. Toutefois, ces chiffres n'ont qu'une valeur très relative, car l'expérience de Meyrin est trop récente, et par conséquent trop brève la période d'observation.

L'équipement collectif

Ce n'est pas le lieu ici de décrire l'équipement dont la cité de Meyrin a été dotée (centre commercial, établissements publics, cinéma, centre de loisirs, lieux de culte, écoles, cabinets médicaux, etc.). Mais il convient de souligner deux faits:

- La mise en place de la plupart de cet équipement a suivi, et non précédé ou accompagné la construction des premiers immeubles. De sorte que les premiers habitants (environ 5000) n'avaient à leur disposition aucun magasin (exception faite d'un baraquement en bois aménagé par la Société Suisse des Coopératives de Consommation), aucun lieu public; le téléphone n'était pas installé, les rues étaient à l'état d'ébauches et aucun écriteau ne portait leur nom (ce qui motiva des plaintes de l'Association des médecins), etc. Pourtant tout cela avait déjà fait l'objet de plans précis et arrêtés. On verra tout à l'heure l'incidence paradoxale de ce retard.
- Dans l'ensemble et malgré un certain nombre de réserves, l'échantillon interrogé en 1964 sur son degré de

satisfaction à l'égard de l'équipement réalisé s'est déclaré satisfait. Voici les résultats globaux de cette enquête qualitative (principe de l'échelle de Guttman):

En %	Positifs	Négatifs	Indifférents
Equipement commercial	85,8	9,3	4,9
Equipement scolaire	52,8	7,1	40,1
Equipement médical	41,8	25,8	33,0
Loisirs	41,2	20,9	37,9
Ambiance ⁴	56,0	13,2	30,8
Bruits extérieurs (avions)	39,0	48,9	12,1

II. Participation de la population

Le problème des relations

Le problème de la participation des habitants se pose à un double niveau: celui des relations de la cité avec des groupes exogènes mais capables d'agir sur elle à des titres divers (habitants du «vieux Meyrin»; autorités), et celui des relations entre les habitants eux-mêmes.

Ceux des habitants qui ont cherché à prendre conscience de ces problèmes ont été frappés, au départ, par l'hostilité manifestée à l'égard des nouveaux venus par une partie de la population du village de Meyrin (dont pourtant beaucoup d'habitants avaient réalisé, en vendant leur terrain aux constructeurs, d'excellentes affaires). Cette hostilité se manifestait par de la méfiance, par un conservatisme exacerbé dans tous les groupes locaux où les nouveaux venus tentèrent de s'insérer (et plus particulièrement dans les communautés religieuses). Cette réaction est d'ailleurs naturelle, mais les nouveaux habitants ont eu de la peine à la comprendre et se sont le plus souvent détournés de la vie communale. Cela a été particulièrement sensible lors des élections communales de 1963; la plupart des habitants de la cité se sont abstenus de voter, et l'on est arrivé à cette situation aberrante – mais prévisible – d'avoir un législatif communal où trois quarts de la population étaient représentés par un seul conseiller (puis deux à la suite d'un désistement); ce fait est imputable à l'imperméabilité des groupements politiques locaux aux nouveaux venus, mais

⁴ C'est-à-dire l'atmosphère générale, le climat des relations sociales. Le niveau élevé des réponses positives, et surtout le petit nombre des réponses négatives doivent être particulièrement soulignés. Ils trouveront leur explication plus loin.

aussi au manque d'intérêt de ceux-ci pour une localité où ils venaient d'arriver et où ils ne connaissaient guère que leur voisin de palier et leur concierge...

Nous pensons – sans vouloir y insister ici – qu'il y a là un problème très important sur lequel se rejoignent la sociologie de l'habitat, qui nous occupe, et la sociologie politique. Un problème qui résulte du paradoxe d'avoir un groupe ouvert, et pourtant relativement homogène, mais duquel n'émane politiquement ni administrativement aucun pouvoir; celui-ci est exercé du dehors. Encore une fois, il n'y a pas lieu de s'en étonner puisque c'est dans la logique des choses; et d'ailleurs cette situation ira en s'atténuant quelque peu, à mesure qu'une partie au moins de cette population nouvelle s'enracinera. Mais il y a lieu de prendre conscience du phénomène, parce qu'il est à craindre qu'il ne soit jamais complètement résorbé.

Ce qui est vrai des relations avec les autorités locales l'est plus encore si l'on considère les relations des locataires avec non pas les propriétaires – qui sont anonymes et indifférents – mais leurs représentants. L'expérience de Meyrin, comme d'autres sans doute, a fait apparaître la force du pouvoir que peut exercer sur un groupe les régisseurs d'immeubles. Ils représentent en effet une structure administrative parfaitement organisée, face à un groupe parfaitement inorganisé. Dans ces conditions, il n'y a pas de dialogue possible, ou plutôt il y a multiplicité de dialogues: ce qui n'est favorable en définitive à aucune des parties. Ni les lois en vigueur, ni les institutions visant à la protection des locataires ne permettent d'échapper à cette inégalité.

Les habitants d'une cité comme celle de Meyrin se trouvent donc dans cette condition presque absurde de ne pouvoir agir d'aucune manière sur les deux pouvoirs qui les régissent: le pouvoir politique et celui que j'appellerai le pouvoir immobilier. Ils n'ont en particulier aucun moyen de faire connaître leurs besoins et de participer au choix de l'équipement collectif qui leur est destiné. Pis que cela, ils n'ont en principe aucun moyen de reconnaître ces besoins, de faire leur choix: en ont-ils seulement l'idée? On parle souvent, à propos des grands ensembles, de cités sans âme. Mais que veut-on dire par là? Dans le cas de Meyrin, si proche de Genève et si intégré dans la vie de cette agglomération, l'expression, dans son sens large, n'a pas beaucoup de valeur. Le village a son âme. La cité satellite, elle, participe de l'âme de Genève. Mais là où nous croyons trouver un sens, plus restreint, à cette expression, c'est précisément dans cette absence de conscience d'appartenir à un groupe, ce manque d'intérêt pour tout ce qui touche à la vie de ce groupe comme tel. Il ne s'agit, j'en suis certain, ni d'indifférence ni d'égoïsme. Mais d'un manque de structure, ou si l'on préfère, d'un excès d'ouverture du groupe qui refuse d'accepter la cohérence qu'il a pourtant (et qu'il a particulièrement à Meyrin, nous l'avons vu tout à l'heure).

L'expérience d'une participation

C'est au cours de l'hiver 1963 que quelques habitants, groupés en grande partie par le hasard de leurs relations, décidèrent de fonder l'Association des habitants de la cité satellite de Meyrin. L'idée naquit au cours d'une réunion interconfessionnelle, mais les initiateurs veillèrent à la développer en dehors de tout cadre religieux.

Le départ de cette association fut un grand succès. Une première assemblée publique, en mars 1963, rassembla près de trois cents personnes, et les bonnes volontés ne manquèrent pas pour assumer des responsabilités actives. Les buts de l'association étaient multiples : représenter les habitants auprès des diverses autorités ; organiser des activités collectives pour les jeunes et les adultes ; rédiger et diffuser un journal, etc. Mais surtout, il s'agissait d'éveiller cette conscience de groupe dont nous constatons plus haut l'absence, d'en appeler à la solidarité de chacun envers les autres.

Ce fut un départ plein de promesses. Mais le développement de l'association se heurta à deux obstacles, au moins :

a) les personnes les mieux à même de faire naître un certain esprit de solidarité ne disposaient pas des loisirs qu'ils auraient dû pouvoir consacrer à l'association.

b) le départ avait lieu dans cette période où le manque d'équipement donnait aux habitants le sentiment très fort d'être des sortes de pionniers aux frontières d'un espace urbain, et cela constituait un puissant facteur de solidarité. Dès le moment où l'équipement exista, ce lien entre les membres du groupe perdit beaucoup de sa solidité et de son efficacité. On aboutit donc à ce paradoxe étonnant, mais vrai : que l'inexistence d'un certain nombre de commodités pratiques était propre à assurer la cohésion, la solidarité du groupe ; mais que l'apparition de ces commodités, apportées de l'extérieur, « tombées du ciel » en quelque sorte, tendait au contraire au relâchement et à un repli des habitants sur eux-mêmes.

L'association, cependant, continue d'exister en dépit d'innombrables difficultés pratiques ou psychologiques, et de la méfiance parfois hostile bien que déguisée de l'autorité politique ; et si le nombre de ses membres cotisants est presque stationnaire depuis deux ans, les activités qu'elle organise ou suscite se multiplient et attirent une clientèle étendue. Mais cette clientèle y cherche beaucoup plus des avantages pratiques, la satisfaction de besoins précis (apprendre une langue, la couture, le bridge, etc.) que des contacts, qu'un lien avec les autres, qu'un esprit communautaire.

Une remarque en passant : l'un des éléments les plus positifs (et qui reste positif) de l'association est la participation très active d'une partie de la population étrangère. Beaucoup d'étrangers ont trouvé dans l'association le moyen de s'intégrer à leur collectivité d'occasion, d'effacer en partie les effets néfastes de leur déracinement et de

compenser l'impossibilité où ils sont d'exercer le moindre droit politique dans la société où ils vivent.

Conclusions

On est en droit de penser que le grand ensemble de Meyrin bénéficie des meilleures conditions possibles d'existence : qualité des immeubles et de leur environnement, soin apporté à l'équipement, homogénéité sociale relativement grande de la population, niveau de prix satisfaisant, etc. Le degré de satisfaction des habitants, tel que l'enquête a permis de l'évaluer, est à cet égard significatif. Pourtant, nous avons pu montrer qu'en dépit des efforts qu'ont déployés les animateurs d'une association d'habitants, la participation des habitants à la vie sociale et politique – au sens étymologique du mot – de leur cité est extrêmement médiocre.

Cette observation nous amène à formuler, en guise de conclusion, deux hypothèses :

1. N'est-il pas opportun, lorsqu'un grand ensemble sort de terre, de susciter dès le départ la formation d'une association d'habitants disposant à la fois d'un pouvoir étendu de décision à l'échelle locale ou en tout cas capable de représenter valablement la communauté aux côtés des autorités externes (politiques et immobilières), et des moyens matériels, c'est-à-dire financiers, d'organiser la vie de la cité ?

2. Le choix et la gestion de l'équipement collectif ne doivent-ils pas être laissés à la libre initiative des habitants, par le truchement de leur association ? Ce serait pour elle un moyen vraiment efficace de faire régner un esprit de solidarité, d'assurer la cohésion du groupe.

Notre expérience personnelle nous suggère l'idée que les grands ensembles devraient pouvoir se constituer indépendamment des autorités locales (communales) préexistantes, le plus souvent inaptés à comprendre et résoudre les problèmes qui s'y posent. Les associations d'habitants devraient recevoir leur appui et leurs ressources directement de l'Etat.

A la limite, elles pourraient même être constituées en communes, mais à condition que cela n'empêche pas la participation de la population étrangère, surtout lorsqu'elle est aussi nombreuse qu'à Meyrin. L'Etat devrait pouvoir mettre à la disposition des associations d'habitants des animateurs spécialement préparés et salariés. Nous avons conscience que nos suggestions tendent à bouleverser l'ordre établi, voire les institutions les mieux assises. Mais à des situations nouvelles, ne faut-il pas des solutions quelque peu révolutionnaires ?

Bibliographie

- Y. Brillon et P. H. Augsburger : « Le grand ensemble de Meyrin. Etude démographique » (1965).
 M^{lles} Castiglione, Cuendet, Georg, Wyss : « Meyrin : mobilité de la population » (1966).
 L. Cardia, M. Marina-Melihi, F. X. Ribordy : « Les loisirs des enfants à Meyrin » (1965).
 M^{lles} Joray et Gerber : « Quelques points du travail féminin : Genève-Meyrin » (1965).
 M^{lle} Manganara : « Le logement à Meyrin » (1965).
 (Tous ces travaux existent sous forme dactylographiée ou multicotopiée.)

Extrait de la « Revue de médecine préventive », fasc. 6. 1966.